

22e Congrès international de géographie, XIIIe assemblée générale, Montréal, Canada, 10-17 août. Présentation d'études.

Volume 14, Number 32, 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020915ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020915ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1970). 22e Congrès international de géographie, XIIIe assemblée générale, Montréal, Canada, 10-17 août. Présentation d'études. *Cahiers de géographie du Québec*, 14(32), 269–270. <https://doi.org/10.7202/020915ar>

22^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE
XIII^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MONTRÉAL, CANADA
10 - 17 AOÛT 1972

PRÉSENTATION D'ÉTUDES

1. On demande aux participants de rédiger des études qui traitent directement des thèmes proposés afin qu'il soit possible d'organiser un programme coordonné pour chaque réunion de section. Il pourra être fait exception pour certaines études n'ayant pas rapport avec un thème, mais en règle générale le choix des études qui seront inscrites au Programme sera fondé à la fois sur leur qualité et sur l'intérêt qu'elle présentent relativement aux thèmes.
2. Toutes les études devront parvenir au *Secrétaire exécutif, 22^e Congrès international de géographie, C.P. 1972, Ottawa, Canada*, le 1^{er} septembre 1971 au plus tard. Les participants qui désirent prendre part intégralement à la discussion sont priés de soumettre leurs études longtemps à l'avance.
3. Les études doivent être rédigées et présentées *en français ou en anglais*. Lorsque l'étude a été traduite dans l'une de ces deux langues, une copie dans la langue d'origine doit également être soumise.
4. Les auteurs peuvent ne présenter qu'une seule étude pour le Programme de Montréal, et normalement ne devront pas présenter plus d'une étude par participant aux symposiums ou aux réunions de commission. Seuls les délégués inscrits pourront présenter des études.
5. Pour répondre au souhait du Comité du Programme de provoquer la discussion au cours des réunions, toutes les études devront se présenter sous forme « courte ». C'est-à-dire qu'elles ne devront pas dépasser 1 200 mots, y compris les remerciements et les références. Ces études ne sont pas cependant des résumés, les affirmations qu'elles contiennent devront donc être étayées selon l'habitude. En général, l'auteur disposera de 10 minutes pour présenter son étude.
6. Normalement l'étude ne doit pas contenir de dessins ou graphiques. S'il est absolument indispensable d'en inclure, ils doivent être clairement dessinés en noir et blanc, et l'espace qu'il occupent à peu près équivalent à celui d'un dessin de 7,5 cm sur 6,25 cm.). Une copie dactylographiée indiquant les rubriques doit être incluse. On ne doit pas présenter de photographies.
7. Toutes les « études courtes » acceptées seront publiées à l'avance dans les Études du Congrès, mais cela ne signifie pas automatiquement qu'elles seront incluses au Programme. Les auteurs seront prévenus rapidement de la décision relative à l'acceptation de leur étude pour publication, et ultérieurement de leur rôle dans le Programme.
8. On doit présenter UNE copie originale, DACTYLOGRAPHIÉE à double espace, de chaque « étude courte », sur papier de dimensions moyennes,

de bonne qualité. On doit indiquer sur la première page les renseignements suivants, dans l'ordre mentionné :

- a. Nom de l'auteur ou des auteurs.
- b. Adresse postale et appartenance de l'auteur ou des auteurs
- c. Nom de l'auteur qui présentera l'étude.
- d. Le numéro ou le nom de la *section du Programme*, du *symposium* ou de la *réunion de Commission* à laquelle l'étude est soumise.

9. Voici un exemple de présentation :

AUTEUR(S) : SMITH, John William et Robert Slay.
 APPARTENANCE, ADRESSE : Département de géographie, université de Toronto, Ontario, Canada.

PRÉSENTATION PAR : John William Smith
 SOUMIS A : La section XI du Programme, géographie urbaine.

TITRE : UNE NOUVELLE CONCEPTION DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES

(ensuite le texte, à double espace)

(à la fin les remerciements et références)

10. Nous demandons que les titres soient le plus court possible, et contiennent des *mots clés*.
11. La copie soumise ne sera pas renvoyée ; les auteurs doivent conserver des exemplaires personnels et les apporter au Congrès.
12. Les références jointes au texte doivent indiquer entre parenthèses, à la fin de la citation concernée, le nom de l'auteur, la date de publication de l'ouvrage et le numéro de la page (par ex., Trudeau, 1873a, 112). Une liste complète des références doit être fournie à la fin de l'étude, par ordre alphabétique, indiquant le nom de l'auteur, ses initiales, la date, le titre, l'ouvrage, le volume et les numéros des pages (par ex., Smith, J.W., 1953, « Une nouvelle conception des agglomérations urbaines », *J. of Urbanology*, vol. 23, pp. 201-213). Donner également une liste de tous les ouvrages publiés ; Smith, J.W. 1968, *Géographie urbaine*, MacMillan et Co., Toronto.
13. Employer *le système métrique* dans tous les articles soumis ; indiquer les mesures des autres systèmes, entre parenthèses, à la suite et seulement lorsque c'est indispensable.
14. Les responsables de sections peuvent demander à obtenir les études en entier, avant le Congrès de façon à en distribuer le texte avant la réunion, en vue de la discussion.
15. En général, les instructions pour la présentation des études indiquées précédemment s'appliquent aux études soumises aux symposiums, aux réunions de Commission ainsi qu'au Programme de Montréal. *Toutes les études y compris celles des membres invités, seront tout d'abord examinées par le secrétariat du Congrès à Ottawa.*